

THEME :

**« La transformation intégrée du coton, facteur de
création d'emplois et de richesses »**

KOUDOUGOU –Burkina Faso

28 Septembre 2018

**Comment favoriser l'accès des
entreprises industrielles et artisanales
aux matières premières ?**



SALON INTERNATIONAL
DU COTON ET DU TEXTILE

INTRODUCTION

La production cotonnière de l'UEMOA était de **3,4 millions de tonnes en 2015**, pour une production de **1,457 million de fibre**

Source: Secrétariat Permanent Coton Libéralisé

| CAMPAGNES | SOFITEX | SOCOMA | FASO COTON | TOTAL COTON GRAINE | TOTAL FIBRE | TOTAL GRAINE |
|-----------------|-----------|---------|------------|--------------------|------------------|--------------|
| 2012/13 | 464 386 | 100 000 | 31 541 | 595 927 | 250 289 | 309 882 |
| 2013/14 | 505 150 | 102 767 | 39 188 | 647 105 | 271 784 | 336 495 |
| 2014/15 | 566 000 | 91 000 | 51 500 | 708 500 | 297 570 | 368 420 |
| 2015/16 | 484 000 | 64 250 | 33 000 | 581 250 | 244 125 | 302 250 |
| 2016/17 | 545 000 | 95 940 | 42 000 | 682 940 | 286 835 | 355 129 |
| TOTAL | 2 019 536 | 358 017 | 155 229 | 2 532 782 | 1 063 768 | 1 317 047 |
| Ration % | 80% | 14% | 6% | 100% | 42% | 52% |

Sur cette production la filature du sahel à **commercialisée 1,63%** sur forme de fil dont **52% sur le marché national**

QUE FAIRE!

À l'analyse il apparaît très clairement que le taux de transformation de la fibre produite reste très faible.

L'agenda coton textile de l'UEMOA, avait pour ambition de transformer 25% de la fibre produite dans l'espace communautaire à l'horizon 2015

Avait...../

Les principaux leviers d'intervention de l'agenda sont :

1. la création et la mise en place d'un fonds régional de promotion de la production et **d'incitation à la transformation locale**
2. et la création et la mise en place **d'un fonds régional d'investissement** pour le développement de l'industrie textile de l'UEMOA.

QUE FAIRE!

Le Fonds africain de développement (FAD) en 2006 a approuvé, un prêt et un don d'un montant total cumulé de **26,764 milliards de francs CFA**, en faveur des **pays membres de l'Initiative cotonnière (IC)** notamment **Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad** pour financer le projet d'appui à la filière du coton-textile.

Le projet devait réaliser:

1. (i) la mise en place d'un cadre de coopération scientifique régionale et de partage de matériel génétique par les quatre (4) instituts de recherche agricole
2. (ii) la formation des opérateurs et techniciens aux différents métiers de la filière coton au niveau du centre régional de formation (CERFITEX)
3. (iii) le renforcement des capacités de l'Association régionale des producteurs du coton africain en matière de négociation
4. (iv) la réalisation de deux études sur le système d'approvisionnement des intrants et de commercialisation du coton-fibre
5. et (v) la création d'une (1) base de données sur la filière et sa mise en réseau avec les quatre (4) bases de données nationales

2018, a-t-on vraiment fait du chemin????? Quant l'agenda coton peine à être mis en œuvre

QUELQUES PISTES

Le constat fort que l'on fait est que la production de fibre est commercialisée à plus de 95% en l'état sans aucune transformation, entraînant du même coup **une perte importante de valeur ajoutée pour les pays producteurs de la région !!!!**

Dans une étude récente du Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), si la **production rapporte un revenu net à l'agriculteur de 353 euro/ha, pour un rendement de 1,4 tonnes, la production d'un T-shirt 100% coton de 150 grammes rapport 15 euros, dont seulement 1% (0,15 euro) est constitué du prix de la matière première**

Avec cette même production on serait à même **de produire 4000 T-shirt, qui rapporterait 60 000 euros, soit 170 fois le gain du producteur**

QUELQUES PISTES

Dans le détail, une récente étude du CIRAD, conclu au fait que sur le coût de production d'un T-shirt :

1. **55%**, va la conception, la confection, l'emballage, le marketing et la vente
2. **21%**, à la filature
3. **15%**, à la teinture et l'impression
4. **7%**, au tissage ou au tricotage
5. **1%**, à l'égrenage du coton graine
6. **1%**, à la production du coton graine

Il apparaît donc que sur la production de coton, **seul 2% des flux monétaires générés** reviennent aux pays producteurs et exportateur de la fibre

Face à cette situation, il devient impératif d'aller à la transformation et le Burkina Faso s'y est résolument engagé, à travers l'adoption du **Plan d'industrialisation accéléré (PIA)** qui envisage, avec les autres initiative en cours, d'arriver à **transformer 50% de la production de fibre par la création d'au moins 6 unités**

QUELQUES PISTES

❖ **Relance des sous-secteurs filature et tissage, premiers acteurs de la chaîne de valeur du coton-textile**

Pour atteindre l'objectif de l'Agenda Coton de l'UEMOA de transformer 25% au moins de la production cotonnière locale, ou les ambitions nationale du Burkina Faso (50%), il faudra renforcer les capacités installées et en créer de nouvelles à travers :

- la **réduction drastique du loyer de l'argent** (taux à 4% et durée entre 10 et 15 ans ...), pour financer l'investissement industriel
- la **décote à faire sur le prix de la fibre de coton**, destinée aux filatures (recommandation de l'agenda coton-textile de l'UEMOA et de la quasi-totalité des études de faisabilité disponible à ce jour). Une réduction comprise entre **100 et 200 francs CFA sur le kilogramme** de fibre, donnerait de la compétitivité aux produits textiles de la région
- la **réduction du prix de l'énergie électrique**, qui devrait se situer entre **45 et 50 francs du kWh**, tant pour l'industrie textile que pour les égreneurs
- et enfin **le soutien à la spécialisation des sites industriels**, afin de disposer d'une filière de transformation intégrée du coton (filature, tissage, teinture-impression production de gaze, anoblissement)

QUELQUES PISTES

❖ **Relance des sous-secteurs filature et tissage**

- la **décote à faire sur le prix de la fibre de coton**, doit être au cœur de la stratégie de facilitation de l'accès à la fibre

Il ne s'agit pas d'un cadeau ou d'une prime, mais un investissement à même de nous valoir beaucoup de satisfaction à travers:

- la **création d'emplois directs** (385 pour une filature comme FILSAH qui transforme environ 4000 tonnes de fibre par an) **et indirects** (150 milles femmes vivent du tissage artisanal)
- **l'acquittement de divers impôts et taxes**, qui représentent au bas mot le double du montant de la décote sur la fibre
-

CONCLUSION

Le « **new deal** » pour la filière passe par un partenariat gagnant-gagnant entre l'État et les acteurs de la filière coton-textile à travers :

- i. **La décote** à faire sur le prix de la fibre de coton, destinée à la filature (recommandation de l'agenda coton-textile de l'UEMOA).

À titre illustratif, si l'on souhaite transformer entre **10 et 20 milles tonnes de fibre par an**, l'État dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation de l'agenda coton, devra mobiliser entre **2,202 milliards et 4,404 milliards de francs CFA** par an pour financer la décote de **30%, sur le cours mondial de la fibre** (base juillet 2017).

- ii. Et **la baisse du coût de l'énergie** (86 à 45 FCFA/Kw), qui en complément de la décote va améliorer fortement la compétitivité des produits issus de l'industrie textile de nos pays

**Je vous remercie pour votre
aimable attention !**